



reprise a mi temps apres un conge parental

Par **ROSETINE**, le **01/04/2009** à **09:30**

bonjour voila je finit mion conge parental de trois ans je reprend donc mon travail en septembre le moi ou mon petit dernie aura tous juste trois ans je suis embauche a temps plein je voulez savoir si je demande amon employeur une reprise a mi temps pourrai t il me le refuse? mercie d avance pour vos reponse
en faite je voudrait re^rendre a mi temps car les horaire sont galre je commence a 6h"à et ne trouve pas de nourrice pour commence si tot